

Nos valeurs:
Proximité - Universalité
Citoyenneté - Respect de la personne



Devenez bénévole ADMR
Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?
Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR RECRUTE
Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...
L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.
En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.

Rejoignez nous,
envoyez vos lettres de motivation et CV à
info.fede18@admr.org

L'ADMR est là pour vous soutenir
Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (Toilette, repas, habillage...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Contactez nous au 02 48 24 03 07

Les échos de la Chapelle-Hugon

N° 25



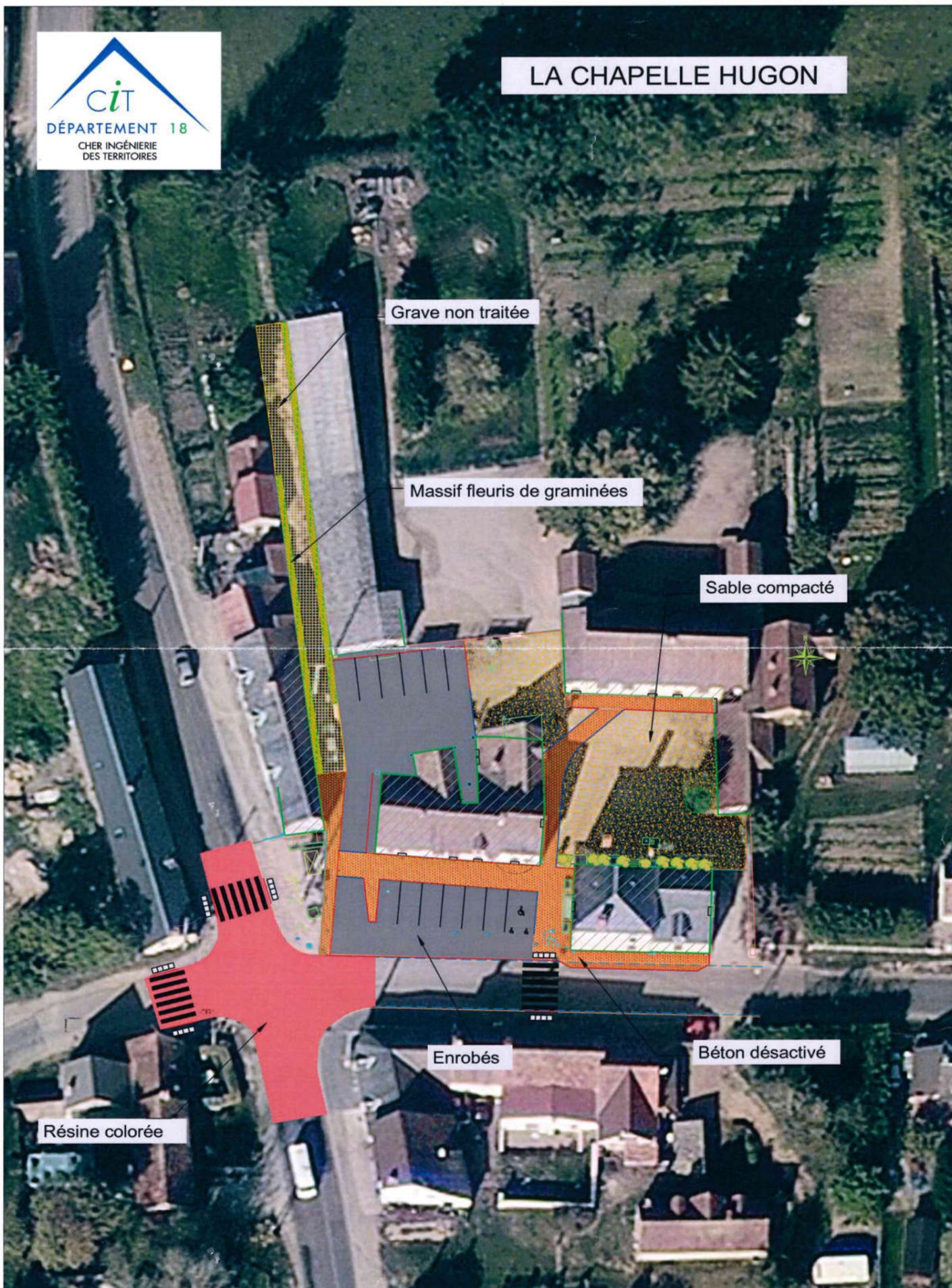
Le mot du maire

Dans le mot du maire du bulletin communal de 2017 je vous expliquais que les promesses faites par le conseil municipal par la précédente mandature étaient réalisées alors que nous étions à mi-parcours, je précisais que pour autant l'équipe que vous aviez élue en 2014 ne resterait pas les bras croisés. Depuis, des travaux qui n'étaient pas au programme ont été exécutés visibles ou non ; ainsi on retiendra entre autre.

- L'acquisition d'un terrain à côté du cimetière pour transfert de garage tracteur (pour raison de sécurité)
 - Eglise : une rampe amovible (Ad'ap : accessibilité handicapés)
 - Salle des fêtes (Ad'ap)
 - Ecole : un pan de toiture
 - Voirie : réfection rue jaune
 - Assainissement : remplacement de la fosse toutes eaux de la mairie et du logement d'urgence
 - Signalisation : panneaux identifiant " Les Auvergnats " et le " Boisseau de noix " aux normes réglementaires indiquant la limitation de vitesse à 50 km/h.
- Et nous ne comptons pas nous en tenir là quand bien même il reste un an de mandat. En effet des travaux d'aménagement du carrefour de la Croix Blin et de la place de la mairie ainsi que les alentours devraient connaître un début cette année avec l'enfouissement des lignes électriques, faible et moyenne tension, et aussi téléphoniques. Dans la foulée suivront les travaux.
- de sécurisation routière du carrefour D920/D100 comprenant un bitume ou résine de couleur différente, une bande axiale prononcée et des bordures végétales le long des trottoirs donnant un effet de rétrécissement.
 - d'aménagement de la place de la mairie avec parkings et autres surfaces en enrobé, espace piétons en béton désactivé.
 - d'accessibilité de la mairie de l'école et de la cantine (programme Ad'ap)

Plan en page 2

LA CHAPELLE HUGON



POUR LA MISSION LOCALE, L'ACCES A
L'EMPLOI EST SYNONYME
D'AUTONOMIE
ET
L'AUTONOMIE ÇA
S'ACQUIERT.

Votre conseiller vous aidera à trouver les leviers qu'il vous faut actionner
pour être réellement autonome dans toutes vos démarches : Trouver un
emploi ou une formation, vous loger, vous déplacer....

Pour nous contacter,

Trouver nos lieux d'accueil

Voir les offres d'emploi locales

Découvrir les conseils de base pour vos candidatures

De nombreux liens vers nos partenaires

SUIVEZ L'ACTU SUR...



www.mlchersud.fr

ADRESSES :

Siège Social : 2, Rue Racine, 1er étage 18200 Saint Amand Montrond

Antenne de Châteaumeillant : 1, Place Saint Blaise

Antenne de Dun sur Auron : 5, Rue du Collège

avant un prochain déménagement dans les locaux de la MSAP

Antenne de la Guerche sur l'Aubois : Parc Maurice Fuselier



TELEPHONE : 02.48.82.10.35 (numéro unique)

COURRIEL : contact@mlchersud.fr

FACEBOOK : <http://www.facebook.com/mlchersud>

SITE WEB : www.mlchersud.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Le Lundi : 13h30 - 17h00 - Du Mardi au Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

L'équipe de la Mission Locale



Au cœur du parcours des jeunes de 16 à 25 ans.

Mission locale
CHER SUD

GJ
Garantie Jeunes

TU AS ENTRE
18 & 25 ANS,
TU CHERCHES UN
JOB!

Tu n'es pas scolarisé.

Tu n'es pas en formation.

Tu n'as pas d'emploi.

Tu n'as pas de soutien financier.

LA GARANTIE JEUNES EST FAITE POUR TOI !

✓ COACHING INTENSIF DE 6 SEMAINES

✓ SUIVI HEBDOMADAIRE PAR UN CONSEILLER

✓ SOUTIEN FINANCIER DE 484€/MOIS PENDANT 1 AN
EN FONCTION DES RESSOURCES

« AVEC GARANTIE JEUNES, LIBÈRE TON POTENTIEL
ET APPELLE LA MISSION LOCALE »

PLACES LIMITÉES

MISSION LOCALE CHER SUD : 02 48 82 10 35

WWW.michersud.fr

Concernant la voirie, nous souhaitons entreprendre la réfection de la rue des Auvergnats et de la rue des usages, mais ce projet est conditionné par l'attribution de la subvention de la remise en état de la rue jaune en effet nous ne pouvons prétendre à une subvention lorsque la précédente n'a pas encore été accordée ce qui aurait dû être le cas en juin puis en septembre mais repoussée premier trimestre 2019 le conseil départemental n'ayant pas statué faute de fonds en 2018.

Votre équipe municipale (conseillers et agents) travaille chacune et chacun oeuvrant en fonction de ses disponibilités, je ne rentre pas dans le détail, cependant il y a diverses activités moins voyantes telles les actions sociales et l'organisation de minces cérémonies ou festivités, certes trop peu, mais comment peut-il en être autrement sans associations agissant en soutien. Le conseil municipal devant supporter non seulement l'organisation mais aussi l'aspect financier.

A propos, je vous ferai remarquer que **vos élus n'ont pas voté d'augmentation des taux de taxes locales en 2017 et 2018 et il en est de même en 2019**. Vous pouvez le constater en jetant un œil sur votre avis de taxe d'habitation. Colonne commune, profitez-en pour regarder la colonne communauté de commune, vous verrez que celle-ci à pareillement agit les hausses de taxes ne sont pas imputables à ces deux structures de proximité. Les finances de la commune sont saines, il n'y a pas de gaspillage tout comme à la CdC.

Enfin un petit mot de politique, à l'époque où j'écris ces lignes la France est en effervescence, je pense qu'un maire n'est pas là pour rajouter de l'huile sur le feu, cependant je souris ironiquement quand j'entends que dans les hautes sphères on en appelle aux maires ruraux qu'elles méprisent tant et qu'elles désiraient voir disparaître. Et pourtant, la fonction de maire lorsqu'elle est effectuée avec sincérité et honnêteté (c'est la majorité) est peut-être la plus honorable car la plus proche du terrain, des administrés.

Aussi je laisse à votre appréciation, pour finir, un extrait de François Barouin, président de l'Association des maires de France :



François Barouin,
président de l'AMF
« Nous sommes des acteurs, nous sommes des progressistes par nature. On n'a

qu'une idée en tête chaque soir, en se couchant, lorsqu'on est maire, c'est de penser à l'amélioration du coin de la rue, du quotidien, du bien-être des administrés. C'est cela, un maire. (...) cette idée de servir, cette idée de panser les plaies, cette idée d'être à l'écoute des plus défavorisés, cette idée que ceux-ci, n'ayant presque plus d'espoir pour se tourner vers aucun membre de leur famille, se tournent vers la porte de la mairie et le bureau du maire, c'est cela, la réalité de notre quotidien. »

Mai 2018

Le samedi 5, Journée citoyenne pour les membres du conseil municipal auxquels se sont joints Messieurs **Robert BERTHET** et **Guy GRAILLOT**, agriculteurs. Le but : élagage des lauriers autour du plateau de basket à côté de la salle des fêtes. C'est ainsi que de 9h30 à 13h30, armés de tronçonneuses, cisailles, sécateurs, toutes et tous ont travaillé dans la bonne humeur par un temps ensoleillé. Place nette a été faite avant de partager un repas mérité tiré des paniers des ouvriers (ières) occasionnels (elles), un moment de camaraderie apprécié de toutes et tous.

Le Mardi 8, journée de célébration de l'armistice de 1945 ; contrairement aux craintes d'un manque de participation pour cause de vacances scolaires et de plusieurs jours fériés, l'assemblée



N'était pas moins fournie que les cérémonies précédentes ; certes les enfants de l'école n'étaient pas en nombre suffisant pour entonner "La Marseillaise" mais les personnes présentes ont compensé accompagnées par un fond musical, merci à toutes et tous pour cette assiduité dans le travail de mémoire à transmettre aux générations suivantes. Félicitation à nos anciens combattants, remerciements à **Vincent DECLUNDER** qui a fait office de porte drapeau, à **Laure DECLUNDER** qui a lu le message du secrétaire d'état auprès des anciens combattants, à Madame **Micheline BRIER** de l'association des AC qui a fourni la gerbe fleurie. Et comme traditionnellement à l'issue de la cérémonie toutes et tous étaient conviés au vin d'honneur.

Juin 2018

Le jeudi 21, les écoles de **La Chapelle-Hugon**, de **Grossouvre**, **Germigny**, **Le Chautay** et **Mornay-sur-Allier** font la fête à l'espace **Jules Bornet**. Sport le matin, pique nique reconstituant puis dès 13h 30 concert, tour de chant de nos choristes témoignant d'un enthousiasme, d'une ferveur propre à cette jeunesse que le trac ne soucie pas. Bravo à tous ces enfants, aux enseignantes et aux adultes les encadrant. Tous sont les bienvenus à **La Chapelle-Hugon**, c'est la troisième année consécutive que nous recevons tout ce petit monde, nous souhaitons que cet évènement se pérennise sur notre territoire.

Samedi 27 : soirée festivités pour l'élection de l'ambassadrice de La Chapelle-Hugon au comice agricole 2019 du canton de La Guerche sur l'Aubois. Soirée réussie aux dires des convives unanimes ; amuses bouche et boisson à discrétion et animation musicale. Trois jolies jeunes filles étaient candidates, pour rappel dans l'ordre alphabétique : **Lou**, **Mathilde** et **Sarah**. Toujours complexe de départager nos trois demoiselles, un vrai crève-cœur qui a abouti à un résultat serré désignant **Lou** comme représentante de la commune à l'élection de la reine du comice le 25 mai à la salle des fêtes de la Guerche. A savoir que nos trois miss ont reçu les mêmes cadeaux en récompense de leur participation et que toutes trois seront invitées à être parmi les personnes qui défilent le 1er septembre 2019, un cabriolet sera mis à leur disposition.



Le vendredi 5 : Le conseil municipal est réuni pour une séance consacrée principalement au vote des budgets

BILAN COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Section fonctionnement

Section investissement

Dépenses : 252 116, 20€
 Recettes : 270 472, 95€
 Soit un excédent de 18 356, 75€
 En terme de résultat cumulé l'exédent s'élève à 243 114, 38€

Dépenses : 73 130, 75€
 Recettes : 58 413, 65€
 soit un déficit de 14 717,10€
 Résultat cumulé le déficit s'élève à 7011,95€
 (il y avait un excédent à l'exercice 2017)

BUDGET PRIMITIF 2019

La section fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 480 652€
 La section investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 189 098€

VOTE DU TAUX DES TAXES

Considérant la bonne santé de nos finances, à l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes aussi bien la taxe d'habitation que les taxes foncières sur le bâti et le non bâti.

Le samedi 5 et dimanche 6, la salle des fêtes était le théâtre d'une exposition d'art créatif organisée par le conseil municipal et l'association "Cours les Arts". Ce fut une première réussie, beaucoup de monde pour le vernissage du samedi en fin de matinée et de nombreux visiteurs pour admirer les créations d'une vingtaine d'exposants, les artistes féminines étant majoritaires.

Parmi les œuvres exposées : peintures, photos, sculptures, émaux, marqueterie de paille, décoration sur porcelaine travaux de couture, objets décoratifs.

Nos remerciements à l'association "Cours les Arts" pour avoir sollicité la mairie ce qui a permis de créer une activité dans la commune et nos félicitations à tous ces artistes aux mains "d'argent"



Samedi 21, soirée champêtre avec plateau repas sur réservation (120 inscriptions) plus saucisses frites pour celles et ceux, principalement des enfants, préférant ce genre d'alimentation ; nous estimons la participation à cette soirée dînatoire à deux cent convives. Une affluence qui a pris de l'ampleur (voir doublé) à l'heure du feu d'artifice dont l'intensité et l'originalité ont ravi les spectateurs plus nombreux chaque année ; la réputation de cet exercice pyrotechnique offert par la commune fait

son chemin. Ensuite les danseuses et danseurs ont pu prendre possession du terrain jusqu'à deux heures du matin. Tout cela s'est déroulé dans la bonne humeur, sans incident notable, et c'est bien là le principal. Pour rappel les plateaux repas ont été fournis par la "cuisine de sophie", les saucisses frites et les boissons (pas assez fraîches, seul petit point noir) par l'association l'AS des ASTRES ; la commune a pris en charge l'ani-



mation assurée par KAMEAN MUSIC, le spectacle pyrotechnique tiré par Monsieur Rabier artificier, l'apéritif et le café. Un dernier mot pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à organiser cette manifestation (conseil municipal et bénévoles) à pied d'œuvre de bonne humeur le matin avec pour seule ambition donner de la joie à nos concitoyens (nes).



Ce n'est pas les vacances pour tous. Notre nouvel employé municipal est à pied d'œuvre, en deux semaines de travail, il a bien avancé en ce qui concerne la tonte, le broyage et le débroussaillage. La mairie profite des congés scolaires pour entreprendre des chantiers à faire absolument avant les travaux d'aménagement et d'accessibilité qui devraient débiter dès les premiers jours de janvier 2019 par l'enfouissement des lignes électriques et télé-

phoniques du carrefour de la Croix Blin (place de la mairie) c'est ainsi qu'en ce mois d'août, nous avons procédé au remplacement de la fosse toutes eaux et des réseaux d'eaux usées de la mairie et du logement d'urgence ; par ailleurs le toit du vestiaire de la classe des grands a été remis à neuf, des infiltrations se produisaient lors des pluies accompagnées de vents forts .



Toiture vestiaire



Fosse toutes eaux



Sept 2018

Lundi 3, c'est la rentrée des classes. Trente élèves ont donc pris possession des lieux ; les nouveaux maternels n'ont pas paru traumatisés (pas de pleurs), les parents étant les plus émus surtout les mamans. Chaque classe intègre quinze élèves ; comme les années précédentes la directrice **Elodie PAYET** se chargera des maternelles et du CP, Madame **Karine ESCOT** s'occupera des CE et CM.

Le jeudi 6 l'entreprise colas, tôt le matin, a déployé ses engins pour procéder à la réfection de la bande roulante de la rue jaune. Le Conseil Départemental à l'écoute des arguments du maire, a accordé une dérogation avant la notification d'un arrêté d'une subvention qui pourrait nous être attribuée. Ces travaux ont pu être ainsi anticipés, c'est un projet dont les premières démarches remontent au 17 janvier 2018 et qui sera clos après les dernières obligations administratives.

Oct 2018

Le 25, en l'église de la commune se déroulaient les obsèques de Madame **Marie-Louise CARRE** décédée dans sa quatre vingt onzième année. Épouse de l'ancien maire **Marcel CARRE** et sœur d'un ex édile **Jean CHARPY**, elle avait un temps assuré la charge de secrétaire de mairie. C'est donc encore une ancienne mémoire de **La Chapelle-Hugon** qui nous a quitté ; après une vie commune bien remplie elle est partie rejoindre l'homme de sa vie. Une nombreuse assistance a témoigné son affection à la famille lors de la cérémonie religieuse .

Nov 2018



11 NOVEMBRE 2018, c'est le **CENTENAIRE** de l'armistice de la grande guerre. Les Capello-Hugonnais (femmes, hommes, jeunes et enfants) ont tenu à honorer les poilus en étant présents en nombre pour la cérémonie. A souligner, fait rarissime les collégiens (nes) ont accompagné les élèves de notre école pour chanter la Marseillaise dirigés par nos deux enseignantes, c'est de leur part un bel acte dont il faut les féliciter, un élan dans lequel nous devons les encourager car

demain il leur appartiendra de transmettre ce devoir de mémoire ; cette "boucherie" indigne de l'humanité ne doit pas tomber dans l'oubli, qu'elle n'ait pas de répétition ...



membres participeront également à notre défilé du 8 mai.

Il y aura le travail administratif avec principalement la préparation de l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sur la départementale 920 et le permis de construire pour le transfert du garage des engins roulants rue des acacias auprès du cimetière

Mars 2019

Le samedi 9 une petite réception était organisée pour remettre aux heureux parents un album photo à l'occasion de naissances. Ainsi cinq familles étaient conviées par le conseil municipal pour une rencontre conviviale. Seul un couple manquait à l'appel pour raisons professionnelles, cependant présent le 15 décembre 2018 au goûter des aînés (ées) le cadeau leur avait été remis. Nous avons donc eu cinq naissances entre septembre 2018 et février 2019.



Elliot RICHARD	le 5 septembre 2018
Margaux TERRET	le 7 décembre 2018
Olivia CARRERA	le 25 décembre 2018
Aïden CHARTIER	le 12 janvier 2019
Séréna WEGMANN-FRACHET	le 10 février 2019



A ce propos, plusieurs heureux évènements étant attendus en cette fin d'année, nous songeons à programmer une petite cérémonie rassemblant les familles concernées. Pour conclure nous remercierons les dames de l'ancien CCAS qui se sont chargées de l'organisation de ce début de soirée conviviale à savoir : **Jocelyne Ciot, Nicole Martin, Michèle Rouchwarger** ainsi que **Magali Doussot et Carole Simon** qui ont aidé au service.

Le jeudi 20 à 17h30, le père Noël a fait une halte à la salle des fêtes pour l'arbre de Noël des enfants de La Chapelle-Hugon. Avant son arrivée les élèves de notre école avaient concocté des scénettes qui ont ravi parents et grands parents, puis précèdent le goûter, un prix (des livres) a été remis à un "lauréat" par classe, cette année c'est **Johan LAFOND (CP)** et **Julie JAMET (CM2)** qui ont reçu la récompense respectivement désignés par leur enseignante. En conclusion ce fut l'appel vibrant du père Noël qui traversa la nombreuse assemblée en distribuant des sucreries puis s'installa sur la scène pour octroyer le contenu de sa hotte. Pour cette soirée les remerciements vont pour l'animation aux maîtresses **Elodie PAYET** et **Karine ESCOT** ainsi qu'à **Céline GAYAT**, pour la décoration aux parents d'élèves qui ont prêté la main, pour les commandes de jouet à **Jocelyne CIOT** et **Michèle ROUCHWARGER**, sans oublier **Nicole MARTIN** qui a pris sur son temps libre pour emballer les paquets.



Revenons à la célébration après le dépôt de gerbe avec Madame **Micheline BRIER**... le discours de anciens combattants lu par **Mathilde COURTILLAT**, le message du Président de la République par le maire, appel des soldats de la Chapelle-Hugon tombés au champ d'honneur en 1918, l'hymne national, le salut des anciens combattants présents et au porte drapeau Monsieur **Alain FERRY**, toutes et tous ont pris la direction de la salle des fêtes pour le traditionnel vin d'honneur qui fut précédé à 11 heures de la sonnerie à la volée de la cloche victoire (nom de circonstance) de notre église. Bravo et merci à tous les participants sans distinction pour cette célébration de CENTENAIRE certes humble mais d'une grande dignité.



Le mercredi 21, un cirque a planté son chapiteau sur le parking de la salle des fêtes ; quelques animaux inoffensifs : chameau de Sibérie, bovin de la même région, lamas... le spectacle consistait principalement en exhibitions de clowns et variétés. En apparence, la fréquentation a donné satisfaction aux organisateurs. De mémoire d'ancienne, il faut remonter au début des années 50 pour relever la présence de ce style d'activité sur la commune.

Le jeudi 22, autre activité, c'est l'Opéra-bus qui occupe le terrain à la salle des fêtes dans le cadre d'une journée régionale. Étaient invités les écoliers de **La Chapelle-Hugon, Le Chautay, Germigny-l'Exempt, Grossouvre, Mornay-sur-Allier, et Neuvy-le-Barrois**. Les enfants ont découvert la viole de gambe, le luth et l'intriguant théorbe instrument à quatorze cordes. La halte de l'Opéra-bus s'est étalée sur deux jours, jeudi et vendredi.



Le luth

La viole de gambe

Le théorbe

Janvier 2019

L'année démarre mollement, les festivités de fin 2018 semblent connaître quelques complications D'assimilation tout au moins, localement, par ailleurs sur le territoire national une certaine effervescence (rien à voir avec les bulles de champagne) se fait ressentir cependant il est nécessaire d'avancer sur les dossiers en cours tels l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques au carrefour des départementales 920 et 100, le permis de construire du futur garage du matériel roulant sur la parcelle voisine du cimetière et aussi sur la préparation d'une expo d'arts créatifs ainsi que de l'élection de la reine de La Chapelle-Hugon pour le comice agricole du 31 août au 1er septembre 2019

Février 2019

- Pas d'évènement marquant en ce mois, cependant plusieurs manifestations à préparer .
- L' EXPOSITION "COURS les ARTS" prévu le week-end des 6 et 7 Avril 2019.
- L'ELECTION de la REINE de la Chapelle-Hugon qui se déroulera le samedi 27 avril cela à l'occasion du Comice Agricole 2019 du canton de La Guerche sur l'Aubois planifié le 31 août et 1er septembre 2019.
- La CEREMONIE COMMEMORATIVE du 8 Mai 1945 qui sera précédée les 4 et 5 mai de petites reconstitutions guerrières exécutées par l'association "HOC" de Germigny dont quelques

Déc 2018

Le samedi 15 était consacré à nos aînés (ées) avec un goûter organisé avant la traditionnelle remise des colis festifs. Les nombreux présents ont pu savourer les bûchettes de pâtisseries et le vin pétillant en accompagnement. Au cours de cette petite fête un album naissance a été remis à un bébé de 3 mois : Eliot RICHARD né en septembre.